

# FICHE

Pour diffusion immédiate

## VERS LA CRÉATION D'UN PÔLE DES ARTS DE LA SCÈNE ET DU CIRQUE À VERDUN

### LES POINTS SAILLANTS

#### **Le projet dans le Studio B**

- Salle de spectacles offrant entre 368 et 444 sièges fixes et rétractables
- Salle d'exposition
- Salle de médiation

#### **Points distinctifs de la salle de spectacle**

- Hauteur et capacité pour les arts de la scène et du cirque
- Espace d'accueil mettant en scène les vues sur le fleuve
- Situé dans un milieu de vie animé, un point de convergence, un lieu de rencontre
- Synergie entre le spectateur et l'artiste favorisée par la présence d'une salle de médiation ainsi que par la configuration de la salle
- Un lieu de création grâce à la présence de troupes et d'artistes en résidence
- Maillage avec le milieu des arts du cirque favorisant la présentation de troupes en arts du cirque provenant du monde entier

#### **Le projet dans le Studio A**

Réaménagement et agrandissement de l'École de cirque de Verdun : cafétéria ; support espace cirque (salle gradateurs et régie) ; vestiaire pour la clientèle ; administration, vestiaires et salle d'employés

#### **Prochaines étapes**

- Élaboration des plans et devis
- Appel d'offres pour le choix de l'entrepreneur de construction

... 2

**Début des travaux**

Septembre 2012

**Inauguration**

Automne 2013

**Coût des travaux**

- 8,3 M\$ pour le Studio B aux fins du concours d'architecture, excluant les travaux d'aménagement paysager, le stationnement, les équipements scéniques, l'œuvre d'art public, les honoraires professionnels
- 3,1 M\$ pour le réaménagement du Studio A aux fins du concours d'architecture, excluant les équipements et les honoraires professionnels

**Contribution de la Ville de Montréal**

7,9 M\$ (soutenu par le Forum des équipements culturels de Montréal)

**Localisation des installations**

5190, boulevard LaSalle (à l'intersection de Desmarchais), à Verdun

**Cases de stationnement**

115

**Superficie Studio B**

2 066 m<sup>2</sup>

**Superficie Studio A**

2 104 m<sup>2</sup>

**Concours d'architecture  
Concours approuvé par l'Ordre des architectes du Québec**

**Architecte choisi**

Les Architectes FABG

**Jury**

**Présidente** : Diane Vallée, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, arrondissement de Verdun

**Membres** : Les architectes Antonin Labossière, Pierre Morel, Jean Pelland et Frédéric Dubé (et professeur à l'Université de Montréal)

Louise Cayer, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, arrondissement d'Outremont

Stéphane Lavoie, directeur général de la Tohu, Cité des arts du cirque

**Membres sans droit de vote**

Louise Amiot, architecte, conseillère professionnelle pour le concours d'architecture

Jean-Pierre Gauthier, gestionnaire immobilier, arrondissement de Verdun, observateur

**Critères du concours**

Force identitaire, visibilité du projet, signature artistique et qualité des atmosphères

- Qualité de la relation du bâtiment avec son site en bordure du fleuve et de la ville, dans un souci de transparence
- Fonctionnalité et innovation de l'ensemble
- Intégration de la volumétrie et de la matérialité au site
- Faisabilité technique et potentiel de respect du budget

- 30 -

*Pour renseignements :*

Francine Morin

Responsable du protocole et des relations publiques

Arrondissement de Verdun

514 765-7282

[francine.morin@verdun.ca](mailto:francine.morin@verdun.ca)

[francinemorin@ville.montreal.qc.ca](mailto:francinemorin@ville.montreal.qc.ca)